Le Soir
PANORAMA

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

KIOSQUE ARABE

LE CHEMIN DE CROIX DE ADEL IMAM

Par Ahmed Halli
halliahmed@hotmail.com

L'acteur égyptien Adel Imam a perdu, semble-t-il, le goût de (faire) rire depuis son dernier rôle au cinéma, où il incarne un homme d'église. Il s'agit de l'histoire de deux hommes, un imam et un curé, obligés de se substituer l'un à l'autre pour échapper au danger extrémiste. Une véritable campagne est menée contre Adel par les milieux fondamentalistes, avec un paroxysme sur les sites internet. Comment un acteur musulman peut-il jouer le rôle d'un prêtre chrétien au risque de perdre son âme ? C'est l'infâme accusation lancée par les vociférants qui s'en prennent aujourd'hui à l'acteur. Certains inquisiteurs n'ont pas hésité à franchir le pas et à crier à l'apostasie. Par des raccourcis qu'ils sont les seuls à connaître, ils ont accédé à la suprême vérité : l'habit fait le moine. C'est encore plus vrai pour le fondamentalisme musulman triomphant qui ne se trompe pas sur les apparences.

Adel Imam, en s'habillant en prêtre et en interprétant un homme de Dieu, de l'autre bord, s'est exposé au danger de connaître l'Autre. Et à l'heure des grosses tentations évangélistes qui dit qu'un acteur ne sera pas tenté de prolonger son rôle au-delà de l'écran ? C'est précisément le danger qui effraie les fondamentalistes : que des musulmans qui jouent leur propre rôle dans la vie, s'avisent d'essayer un autre uniforme. L'édifice de la foi est si branlant qu'il peut s'écrouler avec ses décors de cinéma. Bref, Adel Imam a vécu durant plusieurs semaines sur un plateau, dans la peau d'un curé, il faut donc qu'il se repente, qu'il soit exorcisé même. Un seul musulman vous manque et tout le territoire d'Al-Qaïda est dépeuplé.

Pourtant, il en avait pris des précautions l'Imam avant d'endosser la soutane. Il avait d'abord sollicité l'avis du pape Chenouda pour savoir si l'Eglise copte ne serait pas offusquée par la vue d'un musulman jouant au chrétien. Le dignitaire copte avait donné sa bénédiction avec d'autant plus d'ardeur qu'il en escomptait un coup de pub providentiel pour sa communauté. Adel Imam a ensuite consulté quelques sommités religieuses musulmanes qui avaient émis un avis relativement favorable mais sans grand enthousiasme.

La suite leur a prouvé qu'ils avaient eu raison d'être prudents. L'un d'eux, Khaled Al-Djoundi, a même ajouté a posteriori qu'il avait refusé de donner l'avis consultatif demandé par le grand acteur égyptien. Le théologien a ajouté qu'il s'était fixé pour règle de ne jamais formuler d'avis sur des films. Il désapprouvait personnellement les œuvres où les femmes apparaissent sans hidjab ou en petite tenue. Il a toutefois affirmé que le fait de jouer un rôle de chrétien et d'arborer une croix sur la poitrine n'était pas suffisant pour faire de l'artiste égyptien un apostat. Ce qui dénote déjà un certain courage dans ces milieux et par les temps qui courent.

En fait, ce n'est pas l'éventuelle conversion de Adel Imam qui fait problème mais le contenu du film lui-même. Qu'un prêtre copte se déguise en imam, c'est plutôt une bonne nouvelle, mais que l'imam passe dans l'autre camp et fasse des sermons sous la nef, voilà qui dépasse l'entendement fondamentaliste.

C'est du cinéma, bien sûr, mais ça n'est pas permis et un film qui incite au rapprochement entre les communautés religieuses, surtout en Egypte, ne peut être que provocateur. Sans doute, faut-il voir aussi dans les réactions d'hostilité à *Hassan et Marcos* l'expression d'une rancune ressassée contre Adel Imam, à cause de ses positions. Il y a quelques années, il avait interprété le rôle d'un terroriste islamiste dans un film retentissant *Al-Irhabi*. Les milieux religieux réactionnaires s'étaient bien gardés de l'accuser, à ce moment-là, d'être devenu un terroriste par le simple fait d'en interpréter le rôle. Depuis, Adel Imam a été puni pour l'ensemble de son œuvre puisqu'il figure en tête de la liste noire des artistes «libertins» établie par des groupes extrémistes. Avec cette campagne contre son dernier film, l'été risque d'être très chaud pour Adel Imam sur son chemin de croix.

Il faut savoir, enfin, que le partenaire de Adel Imam dans ce tandem interchangeable n'est autre que Omar Sharif. Celui-ci joue le rôle de l'imam défroqué, ce qui est un retour aux sources pour la vedette du *Docteur Jivago*. Omar Sharif s'est, en effet, converti à l'islam pour les beaux yeux de Fatten Hamama, ce qui le rend suspect à bien des égards. Le scénariste de *Hassan et Marcos* a tout de même prévu un intermède amoureux susceptible de calmer les ardeurs intégristes. Il y a aussi une idylle entre le fils de l'imam et la fille du prêtre. Ce qui laisse présager une fin heureuse avec la conversion de la fille à l'islam et le retour des parents à leurs sacerdoces respectifs. C'est le happy end version islamiste modéré, moralement tolérable. Imaginez seulement que l'auteur ait voulu compliquer les choses en inversant encore les rôles : la fille de l'imam s'amourachant du fils du prêtre, etc.

C'est le film ou le drame qui s'est pourtant joué il y a une quinzaine de jours dans un village de Haute-Egypte. Un homme de 35 ans a égorgé et décapité sa jeune sœur de 18 ans parce qu'elle était enceinte des œuvres de son voisin copte, âgé de 18 ans également. Le jeune Egyptien, qui a invoqué la nécessité de venger son honneur, s'est rendu ensuite au domicile du séducteur copte. Ne le trouvant pas, il a lardé la maman du coupable de coups de couteau avant de s'en prendre à la sœur qui a échappé de justesse à la mort. Ceci, pour vous dire combien le cinéma est parfois très loin de la réalité.

C'est dans cette réalité douce-amère du monde arabe que des théologiens toujours perspicaces ont inventé un nouveau contrat conjugal, le «mariage de convivialité». Ce mariage, nous dit notre confrère Slimane Boussoufa dans le quotidien *Al-Quds*, unit un vieillard sénescent et une jeune fille ou une femme en excellente condition physique. La femme a droit à toutes les obligations maritales à l'exception de ce qui est communément appelé devoir conjugal. L'épouse s'engage dans le «mariage de convivialité» à renoncer au bénéfice du monopole que détient habituellement le mari, celui du sexe. L'époux décati s'engage, en revanche, à assurer les autres commodités relevant de la supposée puissance maritale, à savoir la dot, l'entretien, le logement.

«Si le vieillard ne peut pas assouvir les besoins sexuels de son épouse, même avec une plaquette entière de Viagra, pourquoi ne se contente-t-il pas d'une domestique ou d'une infirmière pour veiller sur lui ? s'interroge Slimane Boussoufa. Ceci d'autant plus qu'il est exigé de la femme qu'elle soit dynamique et saine de corps. Cette femme, qui est avant tout un être humain, ne se contentera pas d'être bien traitée, nourrie et logée.

Elle aura forcément besoin, tôt ou tard, d'un mâle pour assouvir ses besoins sexuels. De fait, ce genre de mariage ne règle pas le problème de la tentation de succomber au péché».

«On peut remarquer, note encore notre confrère, que ces innovations sexuelles enveloppées dans une toile religieuse légale ne profitent, en premier ressort, qu'aux hommes. Toutes les préoccupations et toutes les priorités tournent autour de l'époux tandis que l'épouse n'est là que comme une domestique, une annexe au projet.»

Slimane Boussoufa cite encore d'autres types de mariage inventés par l'égoïsme des hommes, parmi lesquels le fameux «mariage friend» mis au point par le charlatan yéménite Zendani. Aux dernières nouvelles, Zendani a pris la tête d'une campagne pour la création d'une police des mœurs au Yémen. Sans doute pour mieux encadrer le «mariage friend» que l'activiste yéménite compte imposer, le jour venu, à ses compatriotes.

A. H.

POUSSE AVEC EUX !

5 DANS LES YEUX DE SATAN !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com

Belkhadem à La Mecque. Le problème, ce n'est pas tant qu'il s'y soit rendu immédiatement après son limogeage. Non ! Le problème, c'est…

…qu'il en revienne

Les députés se penchent depuis hier sur les questions agricoles et sur la sécurité alimentaire des citoyens. Je me penche depuis quelques années déjà sur les députés, et je trouve, à leur mine, à leur physique et à leur allant qu'ils sont alimentairement en sécurité. Alhamdoulillah ! Regardez-les bien ! Et 5 dans les yeux de Satan ! Ne respirent-ils pas la santé ? Ne donnent-ils pas l'air d'être définitivement à l'abri de toute perturbation dans le circuit alimentaire ? Attention ! C'est important d'assurer la sécurité alimentaire de ses députés. Ils sont la vitrine vivante du pays. Imaginez que nous donnions à voir des députés faméliques, les traits tirés, les omoplates et les pommettes saillantes, le ventre ballonnant trahissant la malnutrition et les yeux vitreux de ceux qui sont au bord de l'inanition. Ça serait du plus mauvais effet sur la symbolique d'ensemble. Heureusement que ce n'est pas le cas. De tout l'hémicycle se dégage une ambiance de tournage de clip publicitaire pour les barres chocolatées Kinder. Quand l'un de nos députés s'exprime, s'adresse à ses confrères et consœurs, je m'attends toujours à lire un bandeau défilant vantant les mérites de manger «cinq fruits et cinq légumes par jour». Quand je regarde certaines retransmissions de débats, en après-midi, après le déjeuner, je savoure les yeux mi-fermés de certains de nos élus, leur chemise légèrement déboutonnée, laissant entrevoir une peau du ventre bien tirée et presque aussi tendue que celle d'un bendir. C'est la preuve par l'image que la sécurité alimentaire en Algérie n'est pas une vue de l'esprit, ne constitue pas une chimère. Non ! C'est possible, mesdames et messieurs. La famine n'est pas une fatalité. On peut la vaincre. On peut y arriver ! Pas tous en même temps, bien sûr, mais on peut y arriver. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.